

ICI VOTRE PHOTO



DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2023-2024



**MERCI DE JOINDRE L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS INTEGRALEMENT COMPLETES
DÈS LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ SOUS ENVELOPPE À VOTRE NOM OU AU MOINS LE
PAIEMENT DE LA COTISATION**

JE M'INSCRIS AU COURS DE:

☐ **GYM DOUCE**

☐ **FITNESS TONIC**

NOM D 'USAGE :

NOM DE NAISSANCE :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE:.. .../...../.....

ADRESSE - RUE:

CODE POSTAL:VILLE :

TÉLÉPHONE :

MAIL:

☐ J'autorise la diffusion de photos et/ou de vidéos me concernant dans la pratique de l'activité GYM TONIC

☐ J'étais adhérente auprès d'un autre club de GYM EPGV, j'indique ses coordonnées et mon numéro de licence:

☐ Je prends note que je m'engage pour la saison en cours de septembre 2023 à début juillet 2024 et qu'aucun remboursement ne sera effectué quelque soit le motif

☐ J'ai pris connaissance du règlement intérieur

☐ **Je souhaite une facture**

Je joins les documents :

- ☐ fiche d'inscription + ☐ une photo d'identité ou selfie
☐ mon paiement ➤ paiement au comptant **125 €** ou paiement en 2 fois 62.50€

(le paiement en 1 fois est à privilégier)

- ☐ questionnaire de santé ci joint complété , daté et signé si vous avez répondu « NON » à toutes les questions sinon ☐ certificat médical

POUR SIMPLIFIER L'INSCRIPTION À UN CLUB OU À UNE COMPÉTITION SPORTIVE ET FACILITER LE RENOUELEMENT D'UNE LICENCE, LA PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT MÉDICAL N'EST PLUS OBLIGATOIRE. IL EST REMPLACÉ PAR UN QUESTIONNAIRE DE SANTÉ DEPUIS LA SAISON 2022/2023

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données)

L'adhérent(e) est informé(e) que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association. Les données personnelles de chaque adhérent(e) sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical...), mais également à des fins statistiques non-nominatives. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées uniquement à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) pour l'inscription et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

La fourniture de votre adresse e-mail est obligatoire, car l'envoi de la licence EPGV est effectuée par voie dématérialisée. Par ailleurs, cette adresse e-mail nous permet de vous informer sur l'actualité de la Fédération (newsletters, enquêtes de satisfaction...). Vous avez cependant la possibilité de ne plus recevoir ces e-mails informatifs en cliquant sur le lien « se désabonner », situé en bas de page de chaque e-mail. Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent(e) est informé(e) qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent(e) devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : **gymtonicsaintroch@gmail.com** ou un courrier à l'adresse de l'association.

Fait à le/...../.....

Signature

Ce règlement intérieur est mis à disposition de chaque adhérente.

Article 1 : Toute participation à un cours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement, sans exception.

Article 2 : L'INSCRIPTION

Les inscriptions sont prises pour la période de début septembre à début juillet, excepté pour tout(e) nouvel(le) adhérent(e) qui peut bénéficier de 2 cours d'essai avant de valider son inscription .

Le versement de la cotisation est demandé à l'inscription, celui-ci est ferme, définitif et non remboursable. Il doit être effectué à l'ordre de « Gym Tonic Saint Roch » en chèque de préférence. Toutefois, il sera possible de fractionner le versement suivant les modalités précisées lors de l'inscription (2 fois sans frais maxi). Une inscription n'est valide que lorsque le dossier fourni par l'adhérent(e) est complet : bulletin d'adhésion, certificat médical ou questionnaire de santé ou questionnaire pour les plus de 60 ans, le règlement de la cotisation.

Nul ne peut participer à un cours s'il n'est pas en possession d'une licence valide de la FFEPGV renouvelable chaque année en début de saison (septembre).

Article 3 : LE MATÉRIEL

Les adhérent(e)s s'engagent à respecter le matériel et les locaux mis à leur disposition. Au regard de la pandémie covid 19, chaque adhérente doit avoir son propre matériel. En cas de prêt de matériel, celui-ci devra être désinfecté avant et après usage.

Article 4 : LE CIVISME

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les cours.

L'association n'est pas responsable des objets (vêtements, bijoux, tec...) oubliés ou perdus pendant le cours.

Les participant(e)s s'efforcent de ne pas perturber le cours par des bavardages, par respect pour notre animatrice, ainsi que pour les autres personnes présentes.

L'association se réserve le droit d'exclure, de ne pas inscrire ou réinscrire un(e) adhérent(e) si son attitude est irrespectueuse, agressive, ou diffamatoire envers les autres adhérent(e)s, l'animatrice ou les membres du bureau.

Les participant(e)s doivent arriver 5 minutes avant l'heure du cours afin de ne pas perturber le bon déroulement de celui-ci.

La présence d'enfants n'est pas souhaitée pendant les cours qui ne leurs sont pas réservés. Le bureau décline toute responsabilité en cas de non respect de cette disposition.

Article 5 : COURS EN LIGNE

L'animatrice se réserve le droit de remplacer un cours physique par un cours en ligne

(sur compte privé Facebook : Facebook « **Nath cours à domicile** » , libre à chacun, chacune de se créer un compte à son nom pour s'inscrire. L'animatrice étant la seule à valider et accepter les inscriptions sur son compte. Cette option pourra être utilisée au regard de la météo par exemple(neige, verglas...) et selon l'évolution de la pandémie COVID 19.